



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tribunaux de grande instance

Question écrite n° 79862

Texte de la question

M. Jacques Cresta interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur la situation du tribunal de grande instance (TGI) de Perpignan. Le TGI de Perpignan est accueilli dans un bâtiment datant de l'époque napoléonienne et nécessite aujourd'hui des travaux de réhabilitation afin de permettre à la justice de s'exercer dignement. Mme la ministre a eu l'occasion lors de sa visite de voir les conditions de travail du personnel ainsi que les conditions de réception des justiciables dans ce palais de justice, qui a vu sa fréquentation croître. Un projet trop onéreux, sans concertation et mal maîtrisé avec un partenariat public privé a judicieusement été arrêté. Celui-ci aurait accentué la désertification du cœur de ville de Perpignan et aurait durement impacté les commerces du centre-ville. Des travaux ont été engagés permettant de répondre aux urgences et d'assurer la sécurité des forces de l'ordre et des prévenus avec la réalisation d'un sas. Le projet d'extension sur des bâtiments annexes au vu de son coût important a semble-t-il été abandonné et afin de répondre aux attentes du personnel et des justiciables un projet de réhabilitation devrait prochainement être engagé. Il souhaiterait savoir où en est ce projet de réhabilitation, quel en sera son budget et quelle sera l'ampleur des travaux.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79862

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3740

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)